

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL
TENUE LE 26 OCTOBRE 2010 À 18 H 30 À LA SALLE « LORRAINE-TANGUAY »
DE L'HÔTEL DE VILLE, 145, RUE GINGRAS, FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC**

Sont présents : Monsieur Jean Laliberté, maire

Mesdames les conseillères et messieurs les conseillers :
Jim O'Brien, conseiller, district #2
Michael Tuppert, conseiller, district #3
Hélène Thibault, conseillère, district #4
Jean Perron, conseiller, district #5
Kathleen Dawson Laroche, conseillère, district #6

Est également présente : Madame Céline Gilbert, greffière adjointe

Est absent : Monsieur Pierre Hallé, conseiller, district #1

Les membres du conseil présents forment le quorum.

Monsieur le Maire procède à l'ouverture de la séance à 18 h 30.

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

2. ORDRE DU JOUR

2.1. Adoption de l'ordre du jour

3. AFFAIRES COURANTES

3.1 Octroi de contrat / Travaux de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau

3.2 Octroi de mandat professionnel de laboratoire / Travaux de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau / Laboratoires d'expertises de Québec Ltée

3.3 Autorisation de paiement / Travaux de consolidation de structure et nivellement de la Chapelle St-Joseph-du-Lac / Aurélien Lachance inc.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil constatent la validité de l'avis de convocation et renoncent à cette dernière.

2. ORDRE DU JOUR

2.1 Adoption de l'ordre du jour

230-10-2010

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michael Tuppert
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. AFFAIRES COURANTES

231-10-2010

3.1 Octroi de contrat / Travaux de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau

La firme CIMA+ a procédé, le 22 octobre 2010 à l'ouverture des soumissions dans le cadre du projet de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau.

ATTENDU l'analyse des soumissions et les recommandations reçues de la firme CIMA+ datées du 25 octobre 2010;

ATTENDU les coûts supplémentaires non admissibles de 758 379,70 \$;

ATTENDU que si la Ville retourne en appel d'offres en janvier 2011 afin d'effectuer les travaux au printemps, il y aura une économie possible d'environ 300 000 \$ et une possibilité que le MAMROT finance à 66 % le solde de 458 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par le maire Jean Laliberté
APPUYÉ par le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU :

De rejeter à toute fin de droit les soumissions reçues et de retourner en appel d'offres dès janvier 2011.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

232-10-2010

3.2 Octroi de mandat professionnel de laboratoire / Travaux de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau / Laboratoires d'expertises de Québec Ltée

Le projet de réfection des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau nécessite l'embauche d'un laboratoire pour des travaux de contrôle qualitatif.

ATTENDU la proposition de la compagnie *Laboratoires d'expertises de Québec Ltée* pour la réalisation des travaux d'ingénierie des sols et matériaux dans le cadre du projet de reconstruction des infrastructures du réseau d'égout sanitaire du secteur Le Plateau datée du 1^{er} octobre 2010;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron
APPUYÉ par le conseiller Jim O'Brien
ET RÉSOLU :

De mandater la firme *Laboratoires d'expertises de Québec Ltée* pour une partie des frais qui seront encourus pour la réalisation des travaux d'ingénierie des sols et matériaux dans le cadre de ce projet et ce, pour un montant de 22 000 \$ plus taxes;

Que cette dépense soit financée à même le Règlement d'emprunt numéro 10240-2010.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

233-10-2010

3.3 Autorisation de paiement / Travaux de consolidation de structure et nivellement de la Chapelle St-Joseph-du-Lac / Aurélien Lachance inc.

Des travaux de consolidation de structure et de nivellement de la Chapelle St-Joseph-du-Lac sont présentement en cours afin de la maintenir en bonne condition.

ATTENDU la recommandation de paiement de l'architecte René Saillant datée du 18 octobre 2010;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Kathleen Dawson Laroche
APPUYÉ par le conseiller Michael Tuppert
ET RÉSOLU :

D'autoriser le trésorier à payer une somme de 35 000 \$ plus taxes à la firme Aurélien Lachance inc.,

QUE cette dépense soit financée à même le Règlement d'emprunt 2008-01-9825.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée.

234-10-2010

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jean Perron
ET RÉSOLU de fermer cette session.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le président lève l'assemblée à 18 h 50.

Jean Laliberté, maire

Céline Gilbert, greffière adjointe